

# À toi la parole!

## Guide du personnel enseignant

Conçu pour  
les écoles du  
Nunavik





Éducaloi est un organisme à but non lucratif québécois dont la mission est de rendre le droit accessible, facile à comprendre et à utiliser dans la vie quotidienne.

### PRÉCISIONS IMPORTANTES

**Ce guide et l'animation de cet atelier sont offerts gratuitement.**

**Cet atelier** présente des informations juridiques qui s'appliquent aux communautés inuites du Québec.

Il peut être utilisé et reproduit dans un contexte scolaire. Une partie ou l'ensemble peut être utilisé, mais le contenu ne peut pas être modifié. Il reste la propriété d'Éducaloi. La mention d'Éducaloi est obligatoire.

Toute reproduction ou utilisation autre que celles mentionnées ci-dessus est interdite à moins d'une autorisation écrite d'Éducaloi.

© Éducaloi - Version décembre 2025

Nous mettons cet atelier à jour régulièrement. Vérifiez que vous utilisez la version la plus récente sur le site [educationjuridique.ca](http://educationjuridique.ca)

### Membres partenaires d'Éducaloi



Pour réaliser sa mission, Éducaloi reçoit également l'appui de



Ministère de la Justice  
Canada



# À propos de cette expérience d'apprentissage

---

Cette expérience d'apprentissage est née d'un partenariat entre Éducaloi et les élèves et le personnel de l'école Ulluriaq. Ce partenariat avait pour objectif d'adapter l'atelier *Choisis ton camp!* d'Éducaloi afin de mieux tenir compte de la réalité des jeunes Inuit du Nunavik.

Les activités proposées dans cette expérience d'apprentissage diffèrent de celles de l'atelier *Choisis ton camp!*. Les informations juridiques présentées s'appliquent aux communautés inuites du Nord du Québec.

Cette expérience a été mise sur pied afin de fournir aux jeunes du Nunavik les connaissances et les ressources nécessaires pour comprendre les dimensions juridiques de certaines situations de leur quotidien et savoir comment agir dans de telles situations.

## À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide d'animation a été créé pour les **enseignantes et enseignants** qui souhaitent animer l'expérience d'apprentissage *À toi la parole!* dans les écoles du Nunavik.

Cette expérience d'apprentissage comprend un cours facultatif d'une période, un atelier d'une période et une activité de suivi facultative.

## Remerciements

Éducaloi remercie le personnel de l'école **Ulluriaq** à Kangiqsualujjuaq pour son apport, ses commentaires et son appui tout au long de la création de cette expérience d'apprentissage. Éducaloi remercie également les élèves de l'école pour leur participation, pendant une semaine, à des activités ayant inspiré l'expérience d'apprentissage. Enfin, Éducaloi remercie **Justice Pro Bono** pour sa collaboration au projet et son soutien.





# Table des matières

---

<b>À propos de cette expérience d'apprentissage</b> .....	<b>3</b>
À qui s'adresse ce guide? .....	3
Remerciements .....	3
<b>Pourquoi animer un atelier d'éducation juridique?</b> .....	<b>5</b>
Votre rôle dans l'éducation juridique .....	5
<b>À savoir sur l'expérience d'apprentissage</b> .....	<b>6</b>
Préparation .....	8
Activités préparatoires .....	9
Utilisation de la présentation PowerPoint .....	11
Aperçu de l'atelier .....	12
Activité de suivi facultative .....	13
Conseils pour parler de droit avec les élèves .....	14
<b>Ressources offertes au Nunavik</b> .....	<b>16</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>17</b>
Les règles, qu'est-ce que c'est? .....	18
Liste des sujets .....	19
À toi la parole! Choix des sujets à aborder .....	24
Les quatre réponses des activités de l'atelier .....	25
Questionnaire .....	30
Guide des informations juridiques .....	32
Donne ton opinion .....	40



# Pourquoi animer un atelier d'éducation juridique ?

---

Nous nous retrouvons souvent dans des situations régies par la loi. D'un simple achat au magasin à un contact avec le système de justice pénale, la loi est partout dans nos vies.

Les dimensions juridiques des situations du quotidien peuvent être difficiles à comprendre. De plus, il arrive que certaines personnes, en raison de leurs expériences, entretiennent à juste titre un sentiment négatif à l'égard de la loi. Et la majeure partie de la population n'a généralement pas l'occasion de développer les compétences requises pour comprendre le monde juridique et s'y retrouver.

Permettre aux personnes d'acquérir des connaissances, des compétences et des attitudes qui les aideront à comprendre les dimensions juridiques d'une situation : **voilà le rôle de l'éducation juridique.**

L'éducation juridique, ce n'est donc pas de faire apprendre des lois par cœur ! C'est d'aider les personnes à développer leur « réflexe juridique » afin de pouvoir prendre des décisions éclairées dans différentes situations et de faire valoir leurs droits avec plus d'assurance.

## Votre rôle dans l'éducation juridique

À titre d'enseignante ou d'enseignant animant l'atelier, vous servirez d'intermédiaire entre les élèves et le monde juridique. Vous connaissez bien votre groupe ainsi que l'art d'enseigner.

À l'aide de ce guide d'animation, vous rafraîchirez ou renforcerez les compétences dont vous avez besoin pour présenter les informations juridiques liés aux sujets de l'atelier avec confiance.

# À savoir sur l'expérience d'apprentissage

<b>Public cible</b>	Les élèves du secondaire dans les écoles du Nunavik.
<b>Activités préparatoires facultatives (1 période)</b>	Les élèves se familiarisent avec le rôle des règles dans leur quotidien grâce à une discussion en classe.
<b>Atelier (1 période)</b>	<p>Les élèves donnent leur avis sur certaines règles qui touchent leur vie quotidienne. Chaque règle est précédée d'une courte histoire.</p> <p><b>Important!</b> La présentation PowerPoint comprend 17 sujets. Avec l'aide des élèves, vous pouvez en choisir cinq comme priorités pour l'atelier.</p>
<b>Activité de suivi facultative (1 ou 2 périodes)</b>	Les élèves développent leur capacité d'argumentation de façon créative tout en approfondissant leurs connaissances sur les sujets de l'atelier.
<b>But pédagogique</b>	Les élèves exercent leur capacité d'argumentation et apprennent à donner leur avis avec plus d'assurance.

<b>Objectifs d'apprentissage</b>	Après l'atelier, les élèves seront en mesure : <ul style="list-style-type: none"><li>• de nommer et de comprendre certaines règles juridiques qui touchent leur vie quotidienne,</li><li>• de se faire un avis sur ces règles,</li><li>• d'exprimer leur opinion.</li></ul>
<b>Durée</b>	Jusqu'à quatre périodes (environ trois heures au total). Trois périodes sont facultatives.
<b>Matériel requis</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• La présentation PowerPoint (incluse dans le matériel de l'atelier).</li><li>• Les feuilles de travail des élèves et les autres documents (inclus dans ce guide).</li><li>• Un ordinateur et un projecteur ou un tableau blanc interactif.</li></ul>

## Préparation

### 1 Avant de faire les activités préparatoires facultatives :

- Imprimez des copies de la feuille d'activité « Les règles, qu'est-ce que c'est ? » pour vos élèves (page 18 de ce guide).
- Imprimez une copie de la liste des sujets pour vous-même (pages 19 à 23 de ce guide).
- Imprimez des copies du document « À toi la parole ! Choix des sujets à aborder » pour vos élèves (page 24 de ce guide).

### 2 Avant d'animer l'atelier :

- Lisez les sujets. Gardez à l'esprit que des élèves ont peut-être vécu des expériences liées à ces sujets et peuvent décider de les partager pendant l'atelier. Prenez note des sujets que vous ne souhaitez pas aborder. Pendant l'atelier, vous pourrez utiliser les boutons de navigation au début d'un sujet pour le sauter.
- Lisez les directives de la diapositive 5, puis décidez comment vous voulez animer l'atelier. Si la méthode retenue l'exige, imprimez des copies des quatre réponses (pages 26 à 29 de ce guide).
- Lisez les directives de la diapositive 75, puis décidez si vous voulez que les élèves remplissent le questionnaire facultatif à la fin de l'atelier (pages 30 et 31 de ce guide). Le cas échéant, imprimez des copies du questionnaire pour vos élèves.

### 3 Avant de faire l'activité de suivi facultative :

- Imprimez des copies du guide des informations juridiques et de la feuille d'activité « Donne ton opinion » pour vos élèves (pages 32 à 41 de ce guide).
- Préparez le matériel dont vos élèves auront besoin pour l'exercice créatif, comme de l'équipement d'enregistrement ou des fournitures d'art.

## Activités préparatoires

**Remarque :** Ces activités sont facultatives. Toutefois, nous vous recommandons fortement de les faire si vous en avez le temps. Elles aideront les élèves à se préparer à l'atelier.

45 minutes

### 1 Introduction et mise en place (10 minutes)

D'abord, proposez aux élèves de se placer en cercle. Invitez-les à choisir une position confortable : debout, assis sur une chaise ou sur le sol (si permis).

Présentez l'activité :

- Dites aux élèves que vous ferez une activité sur les règles.
- Distribuez aux élèves la feuille d'activité « Les règles, qu'est-ce que c'est ? » (page 18 de ce guide).

### 2 Activité « Les règles, qu'est-ce que c'est ? » et place de la loi dans le quotidien (30 minutes)

Animez l'activité « Les règles, qu'est-ce que c'est ? » :

- Lisez le texte avec les élèves et discutez ensemble de chaque question.
- Donnez le temps aux élèves d'écrire leurs réponses aux questions sur la feuille d'activité.
- Si les élèves ont de la difficulté à nommer des règles qui les concernent, vous pouvez donner des exemples de règles qui s'appliquent à vous pour les inspirer.

Après l'activité, animez une discussion sur le rôle des règles.

Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Les réponses vous aideront à évaluer la relation des élèves avec les règles qui les concernent.

Pour commenter les réponses, vous pouvez vous inspirer des extraits suivants de l'activité « Les règles, qu'est-ce que c'est ? » :

- « Les règles nous disent ce que nous pouvons faire ou non à la maison, à l'école et dans notre communauté. Tu apprends ces règles auprès de ta famille, de tes enseignantes et enseignants et des membres de ta communauté, comme les personnes âgées. »
- « Les règles nous disent comment bien traiter les autres. »



Ensuite, vous pouvez établir un lien entre les règles dont vous venez de discuter ensemble et les règles juridiques.

Vous pouvez expliquer que certaines règles s'appellent des lois. Les lois fonctionnent de manière similaire aux règles dont vous avez discuté : elles disent ce que les gens peuvent faire ou non.

Vous pouvez dire au groupe qu'il en sait peut-être plus qu'il pense sur les lois, car il sait comment les règles fonctionnent.

Enfin, vous pouvez établir un lien entre cette activité et l'atelier de la période suivante. Dites aux élèves que vous continuerez de discuter de la loi et de leur opinion sur différentes règles. Expliquez-leur que la loi peut évoluer, qu'il leur est possible de contribuer à modifier les règles qui les concernent, et que la première étape pour ce faire est de bien connaître les règles. Vous pouvez donner en exemple l'obtention du droit de vote par les Autochtones.

**3**

### **Choix des sujets à aborder (5 minutes)**

Distribuez aux élèves des copies du document « À toi la parole ! Choix des sujets à aborder » (page 24 de ce guide). Demandez-leur ensuite d'entourer cinq sujets qu'ils aimeraient couvrir.

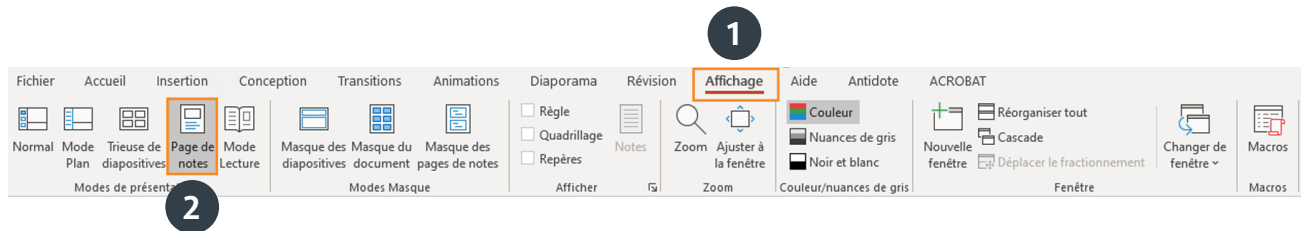
À la fin du cours, ramassez les feuilles et déterminez les cinq sujets les plus populaires. En cas d'égalité, vous pouvez décider des sujets à prioriser.

Au cours de l'atelier, utilisez les boutons de navigation au début de chaque sujet pour sauter d'un sujet à l'autre. Vous pouvez commencer par les sujets que les élèves veulent prioriser, puis en aborder d'autres s'il vous reste du temps.

## Utilisation de la présentation PowerPoint

La présentation PowerPoint est l'outil principal de l'atelier. Elle contient les notes liées à l'animation, le contenu à transmettre et les règles juridiques utiles pour l'activité.

Toutes ces informations sont détaillées dans les notes de chaque diapositive. Pour les voir, cliquez sur l'onglet « Affichage », puis choisissez le mode « Page de notes ».



Dans la version électronique de la présentation, selon la configuration de votre ordinateur, le texte apparaissant sous les diapositives pourrait dépasser l'espace prévu à cet effet. Nous mettons aussi à votre disposition un document PDF imprimable qui contient déjà toutes ces notes.

Pendant l'atelier, passez d'une diapositive à l'autre avec votre souris, votre clavier, une télécommande ou un tableau blanc interactif. Les diapositives de présentation d'un sujet comprennent des boutons de navigation. Cliquez sur ces boutons pour sauter un thème que vous ne souhaitez pas aborder ou pour revenir au sujet précédent. Pour présenter un sujet, avancez les diapositives une à une jusqu'à la diapositive qui introduit le sujet suivant.



## Aperçu de l'atelier

45  
minutes

### 1 Introduction de l'atelier (10 minutes)

Présentez les diapositives 1 à 5 à l'aide des notes.

### 2 Présentation de quelques sujets (30 minutes)

Parlez d'autant de sujets que vous voulez en fonction du temps que vous avez. Si vous avez déjà sélectionné cinq sujets avec vos élèves, vous aurez environ six minutes pour chacun d'eux.

Accordez plus d'importance à la qualité des discussions avec les élèves qu'au nombre de sujets abordés. Vous couvrirez plus ou moins de sujets en fonction du degré de participation.

Sautez les sujets que vous ne souhaitez pas aborder. Pour passer facilement d'un sujet à l'autre, utilisez les boutons de navigation sur la diapositive présentant chaque sujet.

### 3 Conclusion (5 minutes)

Quand vous voyez qu'il ne vous reste qu'environ cinq minutes, utilisez les boutons de navigation pour sauter les sujets restants jusqu'à la conclusion.

Présentez la diapositive 75. Vous pouvez demander aux élèves de partager leurs commentaires à voix haute ou de remplir le questionnaire facultatif (pages 30 et 31 de ce guide).

Notez que les élèves pourraient prendre jusqu'à 15 minutes pour remplir le questionnaire. Si vous avez l'intention d'utiliser ce dernier, vous devrez peut-être prévoir plus de temps pour la conclusion. Si possible, partagez les résultats du questionnaire avec Éducaloi en les envoyant par courriel à [scolaire@educaloi.qc.ca](mailto:scolaire@educaloi.qc.ca).

Terminez l'atelier. Si vous le souhaitez, faites l'activité de suivi facultative lors d'autres périodes (page 13 de ce guide).

## Activité de suivi facultative

**Remarque :** Cette activité est facultative. Toutefois, nous vous recommandons fortement de la faire si vous en avez le temps. Elle aidera les élèves à renforcer leurs apprentissages.

45 à 90  
minutes

### 1 Objectif

Les élèves partagent leur opinion sur une règle juridique à travers un moyen créatif (par exemple : un enregistrement audio pour une émission de radio, un court article pour un journal, une courte vidéo pour les réseaux sociaux ou une affiche).

### 2 Directives

Animez l'activité :

- Divisez les élèves en équipes de deux ou en petits groupes. Vous pouvez aussi leur demander de travailler individuellement.
- Distribuez aux élèves le guide des informations juridiques qui se trouve aux pages 32 à 39 de ce guide. Laissez-leur le temps de le lire et de se rappeler l'information présentée pendant l'atelier.
- Chaque équipe choisit une histoire avec laquelle travailler. Il est recommandé de choisir l'une des histoires vues en classe.
- Distribuez la feuille d'activité « Donne ton opinion » (pages 40 et 41 de ce guide) et aidez les élèves à faire l'activité. Donnez-leur le matériel nécessaire pour l'exercice créatif (équipement d'enregistrement, matériel d'art, etc.).

### 3 Évaluation

Voici quelques idées d'éléments à noter si vous voulez évaluer vos élèves dans le cadre de cette activité. Nous vous recommandons d'évaluer la pertinence des raisons sur lesquelles se basent leurs opinions.

Vous pouvez également fournir des lignes directrices pour chaque médium créatif, puis évaluer si les élèves ont respecté ces consignes. Par exemple, si une équipe a choisi d'écrire un court article pour un journal, a-t-elle couvert les cinq questions essentielles (qui, quoi, où, quand, pourquoi) et utilisé un ton journalistique ?

Enfin, vous pouvez évaluer la façon dont les élèves résumant l'information juridique en comparant leur texte au guide des informations juridiques (pages 32 à 39 de ce guide).

## Conseils pour parler de droit avec les élèves

Il peut être difficile de parler de droit avec des élèves, mais c'est tout à fait possible avec une bonne préparation. En plus, c'est très valorisant !

Voici quelques conseils pour vous aider à préparer l'atelier et à assurer qu'il se déroule bien. Si vous enseignez depuis plusieurs années, vous appliquez probablement déjà la plupart de ces conseils.

### 1 **Préparez-vous à soutenir les élèves qui partagent un témoignage personnel ou sensible.**

Il est important d'appuyer les élèves qui parlent de leur expérience personnelle ou qui expriment leurs émotions par rapport aux sujets abordés. Voici quelques façons de les soutenir.

Restez dans le moment présent et pratiquez l'écoute active. Remerciez les jeunes qui prennent la parole et, le cas échéant, validez les émotions exprimées. Assurez-vous de connaître les ressources à fournir si l'élève qui prend la parole vit quelque chose de difficile et a besoin d'aide. Vous pouvez vous inspirer des ressources à la fin de ce guide.

Ayez conscience de vos propres limites et du fait que vous animez l'atelier dans une classe. Après avoir écouté l'élève et validé son ressenti, ramenez doucement tout le monde à l'activité. Vous pouvez fournir des ressources pendant ou après l'atelier. Veillez à faire un suivi et à continuer de soutenir l'élève.

### 2 **Soyez sensible à la perception que les élèves ont du système de justice.**

Il est possible que les élèves aient une mauvaise impression de certains sujets abordés durant l'atelier, ou des opinions fortes à leur égard.

C'est tout à fait compréhensible compte tenu du rôle du système de justice dans la colonisation des communautés inuites et des territoires où elles vivent. Ce rôle est documenté dans des études et dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation. Pour les membres de la communauté où vous enseignez, il s'agit très probablement d'un souvenir vivant, encore présent dans leur mémoire collective. Pour tisser un lien solide avec le groupe, vous devez d'abord reconnaître cette partie de l'histoire et faire preuve de sensibilité à l'égard de la perception qu'ont les élèves du système de justice.

Il est possible que des élèves aient des opinions fortes. Au lieu d'argumenter, écoutez activement leurs témoignages. Validez leurs émotions ainsi que leurs opinions sur le contenu de l'atelier. Remerciez-les pour leur volonté de prendre la parole. Il leur a sûrement fallu beaucoup de courage pour s'exprimer. Si vous le jugez opportun, profitez de l'occasion pour inviter les élèves à réfléchir de façon critique à la loi et à leur relation avec elle.

### 3

#### **Communiquez clairement.**

La perception des élèves à l'égard du système de justice est souvent basée sur les médias ou sur leurs propres expériences. Il se peut que leur vocabulaire juridique soit très limité.

Afin que les jeunes vous comprennent, essayez de communiquer le plus clairement possible. Pour vous aider, nous avons rédigé tout le matériel de manière simple et facile à comprendre.

Pendant l'atelier, portez une attention particulière aux termes juridiques. Demandez aux élèves s'ils savent ce que ces termes signifient, et expliquez-les ou remplacez-les par un terme plus simple.

Voici quelques exemples :

- Préjudice = perte, dommage.
- Compétence = pouvoir de juger.
- Voie de fait = attaque.
- Jurisprudence = décisions prises par les tribunaux dans le passé.
- Intenter une poursuite = demander à un tribunal de régler un problème avec quelqu'un.
- Couronne = gouvernement.

Pour éviter toute confusion, utilisez toujours le même terme pour désigner la même idée ou le même concept. Avec un peu de chance, les élèves comprendront mieux la loi après l'atelier !

# Ressources offertes au Nunavik

Voici quelques ressources que vous pouvez proposer si quelqu'un vit une situation difficile et a besoin d'aide. Suivez les liens pour obtenir l'information la plus à jour sur les services offerts.

Ressource	Description
<a href="#">Tel-jeunes</a>	Un service d'assistance pour les jeunes, disponible par clavardage, par texto ou par téléphone.
<a href="#">Justice Pro Bono</a>	Des cliniques juridiques dans différentes communautés du Nunavik tenues plusieurs fois par année.
<a href="#">CJP Nunavik (Centre Info Justice)</a>	Des services de soutien et d'orientation tout-en-un pour les règlements de succession.
<a href="#">Makivvik Justice Program (En anglais seulement)</a>	Des services de soutien adaptés culturellement pour les personnes touchées par un crime ou un conflit, offerts par 10 comités de justice locaux.
<a href="#">Centre d'aide aux victimes d'actes criminels du Nunavik (CAVAC) (Sapummijit)</a>	Divers services de soutien pour les victimes d'actes criminels, leur famille immédiate et les témoins.
<a href="#">Nunavingmi Ilagiit Papatauvinga (En anglais seulement)</a>	Des services à la famille fondés sur les connaissances et le mode de vie inuits, offerts en alternative aux services de protection de la jeunesse.

# Annexes





## Les règles, qu'est-ce que c'est ?

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Groupe : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

1

**Lisez le texte ci-dessous et surlignez ce que vous trouvez important.**

Quand tu entres dans ta maison ou ton école, est-ce que tu enlèves tes bottes, ou est-ce que tu les gardes ? J'imagine que tu les enlèves. Dans ces endroits, la règle est généralement d'enlever ses bottes quand on entre.

Les règles nous disent ce que nous pouvons faire ou non à la maison, à l'école et dans notre communauté. Tu apprends ces règles auprès de ta famille, de tes enseignantes et enseignants et des membres de ta communauté, comme les personnes âgées.

Certaines règles sont dites à voix haute, et d'autres sont écrites. Les règles peuvent changer d'une communauté à l'autre. Parfois, elles changent au fil du temps.

Les règles nous disent comment bien traiter les autres. Si tu enlèves tes bottes en entrant, les planchers restent propres et les chaussettes de tout le monde restent sèches !

1) Écris une autre règle que tu dois suivre.

---

---

---

2) Que penses-tu de cette règle ?

---

---

---

---

---

## Liste des sujets

Sujet	Histoire	Diapos
<b>La chasse et la pêche</b>	<p>Eliyassie a 12 ans.</p> <p>Il chasse le lagopède avec sa communauté.</p> <p>Il aide à nettoyer le lagopède et à préparer la viande.</p> <p>Il adore aller sur le territoire et préparer la nourriture traditionnelle.</p>	6-9
<b>L'école</b>	<p>Jaco a 14 ans.</p> <p>Il ne veut pas aller à l'école.</p> <p>Il ne comprend pas à quoi ça sert.</p> <p>Il préférerait aller sur le territoire.</p>	10-13
<b>Le travail et l'école</b>	<p>Simon a 15 ans.</p> <p>Il travaille comme caissier à la coopérative.</p> <p>Il fait passer les articles à la caisse rapidement.</p> <p>Il calcule bien la monnaie à rendre.</p> <p>Il aime avoir un emploi et gagner de l'argent.</p>	14-17
<b>Les coups dans les sports</b>	<p>Alec a 12 ans.</p> <p>Il fait partie de l'équipe de hockey de son école.</p> <p>Pendant une partie, il a plaqué un autre joueur.</p> <p>L'autre joueur est tombé et s'est foulé la cheville.</p> <p>Alec se sent mal que l'autre joueur se soit blessé.</p> <p>C'était un accident.</p>	18-21

Sujet (suite)	Histoire	Diapos
<p><b>Le vote et la candidature à une élection</b></p>	<p>Louisa a 13 ans.</p> <p>Elle veut un jour devenir la mairesse de sa communauté.</p>	<p>22-25</p>
<p><b>Les photos sur les réseaux sociaux</b></p>	<p>Markusie a 14 ans.</p> <p>Il est dans la même classe que Brianna.</p> <p>Alors qu'elle passait du temps chez lui, Brianna l'a pris en photo.</p> <p>Elle a mis la photo sur son profil Facebook public sans l'autorisation de Markusie.</p> <p>Markusie veut que Brianna supprime la photo.</p>	<p>26-29</p>
<p><b>Les commentaires sur les réseaux sociaux</b></p>	<p>Kathy a 15 ans.</p> <p>Sur Facebook, elle est amie avec beaucoup de gens de sa communauté.</p> <p>Elle voit souvent les gens se disputer et s'insulter sur Facebook.</p> <p>Elle trouve étrange que les gens se fâchent à ce point pour rien.</p>	<p>30-33</p>

Sujet (suite)	Histoire	Diapos
<p><b>Les crimes dans la communauté</b></p>	<p>Kaitlyn a 12 ans.</p> <p>Elle a lancé des pierres contre un bâtiment.</p> <p>Elle a cassé une fenêtre.</p> <p>Elle ne s'est pas rendu compte que la police était là.</p> <p>La police l'a vue le faire.</p> <p>Kaitlyn a peur de ce qui va se passer.</p>	<p>34-37</p>
<p><b>Le comité de justice</b></p>	<p>Kaitlyn a 12 ans.</p> <p>Elle a été arrêtée pour avoir lancé des pierres contre un bâtiment.</p> <p>Elle a rencontré une membre du comité de justice.</p> <p>Elles sont allées pêcher ensemble.</p> <p>Elles ont parlé de ce qui s'est passé.</p> <p>Maintenant, Kaitlyn veut faire quelque chose de bien pour la communauté.</p>	<p>38-41</p>
<p><b>L'intimidation</b></p>	<p>Robert a 14 ans.</p> <p>Il n'a pas beaucoup d'amis.</p> <p>Ses camarades de classe se moquent de lui et l'insultent tout le temps.</p> <p>Il est triste et anxieux.</p> <p>Il n'aime pas aller à l'école.</p>	<p>42-45</p>

Sujet (suite)	Histoire	Diapos
<b>L'alcool au volant</b>	<p>Peggy a 15 ans.</p> <p>Elle a bu avec des amies.</p> <p>Elle est rentrée chez elle en VTT.</p> <p>Elle a perdu le contrôle et renversé son VTT.</p> <p>Elle pensait qu'elle pouvait conduire prudemment, même en ayant bu.</p> <p>Elle pense qu'elle a fait une erreur.</p>	<p>46-49</p>
<b>La consommation de cannabis</b>	<p>Amelia a 14 ans.</p> <p>Ses amis et elle passent du temps dans une cabane abandonnée du village.</p> <p>Parfois, ses amis fument du cannabis.</p> <p>Amelia n'en a pas toujours envie.</p> <p>Elle se sent obligée de fumer du cannabis pour faire partie du groupe.</p>	<p>50-53</p>
<b>Le choix du lieu de vie après la séparation des parents</b>	<p>Walter a 12 ans.</p> <p>Ses parents se séparent.</p> <p>Ses parents ne vivront pas dans la même maison.</p> <p>Walter veut vivre avec ses deux parents.</p>	<p>54-57</p>
<b>Les punitions corporelles par les parents</b>	<p>Adamie a 13 ans.</p> <p>Il s'est chicané avec sa mère.</p> <p>Il ne voulait pas l'écouter parce qu'elle avait bu.</p> <p>Sa mère s'est fâchée et l'a frappé au visage.</p> <p>Adamie est triste, effrayé et en colère.</p>	<p>58-61</p>

Sujet (suite)	Histoire	Diapos
<p><b>Les services de protection de la jeunesse</b></p>	<p>Brian a 16 ans.</p> <p>Il est fâché et déprimé.</p> <p>Quand ses parents essaient de lui parler, il leur crie après.</p> <p>Parfois, il s'enfuit de la maison pendant un bout de temps.</p>	<p>62-65</p>
<p><b>L'âge du consentement aux contacts sexuels</b></p>	<p>Angelina a 14 ans.</p> <p>Elle aura bientôt 15 ans.</p> <p>Elle va sortir avec quelques amis pour fêter.</p> <p>Elle espère que Douglas, l'ami de son frère, sera là.</p> <p>Elle a un faible pour lui.</p> <p>Douglas a 21 ans.</p>	<p>66-70</p>
<p><b>Les photos et vidéos à caractère sexuel</b></p>	<p>Davidee a 16 ans.</p> <p>Il sortait avec Kimberly.</p> <p>Quand il sortait avec elle, elle lui a envoyé quelques photos d'elle nue.</p> <p>Kimberly a rompu avec Davidee.</p> <p>Il est très triste et fâché.</p> <p>Il pense partager les photos de Kimberly sur les réseaux sociaux pour se venger.</p>	<p>71-74</p>



## À toi la parole ! Choix des sujets à aborder

1. La chasse et la pêche
2. L'école
3. Le travail et l'école
4. Les coups dans les sports
5. Le vote et la candidature à une élection
6. Les photos sur les réseaux sociaux
7. Les commentaires sur les réseaux sociaux
8. Les crimes dans la communauté
9. Le comité de justice
10. L'intimidation
11. L'alcool au volant
12. La consommation de cannabis
13. Le choix du lieu de vie après la séparation des parents
14. Les punitions corporelles par les parents
15. Les services de protection de la jeunesse
16. L'âge du consentement aux contacts sexuels
17. Les photos et vidéos à caractère sexuel

## Les quatre réponses des activités de l'atelier

(Les affiches imprimables se trouvent aux pages suivantes.)

An orange speech bubble graphic with a rounded top-left corner and a circular bottom-right corner. The text is centered within the bubble.

**Oui, tout  
à fait!**

An orange shield-shaped graphic with a rounded top and a pointed bottom, centered on a white background. The shield contains the text "Oui et non." in white, bold, sans-serif font.

**Oui  
et  
non.**

A large orange shield-shaped graphic with a rounded top and a pointed bottom, centered on a white background. Inside the shield, the text "Surtout pas !" is written in white, bold, sans-serif font.

**Surtout  
pas !**

An orange shield-shaped graphic with a rounded top and a pointed bottom, centered on a white background. Inside the shield, the French phrase "Je ne sais pas." is written in white, bold, sans-serif font, arranged in two lines.

**Je ne  
sais pas.**

## Questionnaire



1) As-tu aimé participer à l'atelier ?

- Oui
- Non
- Un peu
- Je ne sais pas

2) Qu'as-tu le plus aimé de l'atelier ?

- Les activités étaient amusantes.
- L'information était utile.
- La présentation était jolie et avait un bon visuel.
- Je ne sais pas.
- Autre (explique): \_\_\_\_\_

---

---

---

---

---

3) As-tu trouvé que l'information était utile ?

- Oui
- Non
- Un peu
- Je ne sais pas

4) Aujourd'hui, tu a exploré certaines règles. Laquelle est la plus importante pour toi ? Explique ce que tu penses de cette règle.

---

---

---

---

---

5) Est-ce qu'il y a quelque chose que tu n'as pas aimé dans l'atelier ?

Non

Oui (explique): \_\_\_\_\_

---

---

---

---

## Guide des informations juridiques

Histoire	Informations juridiques
<b>La chasse et la pêche</b>	
<p>Eliyassie a 12 ans.</p> <p>Il chasse le lagopède avec sa communauté.</p> <p>Il aide à nettoyer le lagopède et à préparer la viande.</p> <p>Il adore aller sur le territoire et préparer la nourriture traditionnelle.</p>	<p>Eliyassie et sa communauté ont le droit de chasser et de pêcher sur leur territoire toute l'année.</p>
<b>L'école</b>	
<p>Jaco a 14 ans.</p> <p>Il ne veut pas aller à l'école.</p> <p>Il ne comprend pas à quoi ça sert.</p> <p>Il préférerait aller sur le territoire.</p>	<p>Jaco doit aller à l'école jusqu'à la fin de l'année scolaire où il atteindra l'âge de 15 ans.</p> <p>Par la suite, il peut continuer d'aller à l'école s'il le veut!</p>
<b>Le travail et l'école</b>	
<p>Simon a 15 ans.</p> <p>Il travaille comme caissier à la coopérative.</p> <p>Il fait passer les articles à la caisse rapidement.</p> <p>Il calcule bien la monnaie à rendre.</p> <p>Il aime avoir un emploi et gagner de l'argent.</p>	<p>Simon peut occuper la plupart des emplois parce qu'il a plus de 14 ans.</p> <p>Les élèves de moins de 14 ans peuvent occuper certains emplois, par exemple dans la petite entreprise de leur famille.</p> <p>Habituellement, les élèves ne peuvent pas travailler durant les heures de classe.</p>

Histoire (suite)	Informations juridiques
<b>Les coups dans les sports</b>	
<p>Alec a 12 ans.</p> <p>Il fait partie de l'équipe de hockey de son école.</p> <p>Pendant une partie, il a plaqué un autre joueur.</p> <p>L'autre joueur est tombé et s'est foulé la cheville.</p> <p>Alec se sent mal que l'autre joueur se soit blessé.</p> <p>C'était un accident.</p>	<p>Alec peut plaquer d'autres joueurs si les règles l'autorisent.</p> <p>Il doit le faire de façon sécuritaire.</p>
<b>Le vote et la candidature à une élection</b>	
<p>Louisa a 13 ans.</p> <p>Elle veut un jour devenir la mairesse de sa communauté.</p>	<p>Louisa pourra être mairesse quand elle aura au moins 18 ans.</p>

Histoire (suite)	Informations juridiques
<b>Les photos sur les réseaux sociaux</b>	
<p>Markusie a 14 ans.</p> <p>Il est dans la même classe que Brianna.</p> <p>Alors qu'elle passait du temps chez lui, Brianna l'a pris en photo.</p> <p>Elle a mis la photo sur son profil Facebook public sans l'autorisation de Markusie.</p> <p>Markusie veut que Brianna supprime la photo.</p>	<p>Brianna doit demander à Markusie l'autorisation de publier sa photo avant de le faire.</p> <p>Elle doit supprimer la photo si Markusie le souhaite.</p>
<b>Les commentaires sur les réseaux sociaux</b>	
<p>Kathy a 15 ans.</p> <p>Sur Facebook, elle est amie avec beaucoup de gens de sa communauté.</p> <p>Elle voit souvent les gens se disputer et s'insulter sur Facebook.</p> <p>Elle trouve étrange que les gens se fâchent à ce point pour rien.</p>	<p>Il est interdit de dire des choses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• qui blessent la réputation de quelqu'un,</li> <li>• qui menacent de violence,</li> <li>• qui encouragent les autres à haïr un groupe de personnes.</li> </ul>

Histoire (suite)	Informations juridiques
<b>Les crimes dans la communauté</b>	
<p>Kaitlyn a 12 ans.</p> <p>Elle a lancé des pierres contre un bâtiment.</p> <p>Elle a cassé une fenêtre.</p> <p>Elle ne s'est pas rendu compte que la police était là.</p> <p>La police l'a vue le faire.</p> <p>Kaitlyn a peur de ce qui va se passer.</p>	<p>C'est un crime d'endommager les biens des autres.</p> <p>Parfois, la police ou le comité de justice peuvent intervenir.</p>
<b>Le comité de justice</b>	
<p>Kaitlyn a 12 ans.</p> <p>Elle a été arrêtée pour avoir lancé des pierres contre un bâtiment.</p> <p>Elle a rencontré une membre du comité de justice.</p> <p>Elles sont allées pêcher ensemble.</p> <p>Elles ont parlé de ce qui s'est passé.</p> <p>Maintenant, Kaitlyn veut faire quelque chose de bien pour la communauté.</p>	<p>Le comité de justice aide les gens touchés par un crime ou un conflit.</p> <p>Il s'appuie sur les connaissances et le mode de vie inuits.</p>

Histoire (suite)	Informations juridiques
<b>L'intimidation</b>	
<p>Robert a 14 ans.</p> <p>Il n'a pas beaucoup d'amis.</p> <p>Ses camarades de classe se moquent de lui et l'insultent tout le temps.</p> <p>Il est triste et anxieux.</p> <p>Il n'aime pas aller à l'école.</p>	<p>Les camarades de classe de Robert n'ont pas le droit de l'intimider.</p>
<b>L'alcool au volant</b>	
<p>Peggy a 15 ans.</p> <p>Elle a bu avec des amies.</p> <p>Elle est rentrée chez elle en VTT.</p> <p>Elle a perdu le contrôle et renversé son VTT.</p> <p>Elle pensait qu'elle pouvait conduire prudemment, même en ayant bu.</p> <p>Elle pense qu'elle a fait une erreur.</p>	<p>L'alcool au volant est un crime.</p> <p>Il arrive que la police ou les services de protection de la jeunesse interviennent.</p>

Histoire (suite)	Informations juridiques
<b>La consommation de cannabis</b>	
<p>Amelia a 14 ans.</p> <p>Ses amis et elle passent du temps dans une cabane abandonnée du village.</p> <p>Parfois, ses amis fument du cannabis.</p> <p>Amelia n'en a pas toujours envie.</p> <p>Elle se sent obligée de fumer du cannabis pour faire partie du groupe.</p>	<p>Amelia et ses amis sont trop jeunes pour consommer du cannabis.</p> <p>Seules les personnes de 21 ans ou plus peuvent en consommer.</p>
<b>Le choix du lieu de vie après la séparation des parents</b>	
<p>Walter a 12 ans.</p> <p>Ses parents se séparent.</p> <p>Ses parents ne vivront pas dans la même maison.</p> <p>Walter veut vivre avec ses deux parents.</p>	<p>Walter peut dire avec qui il veut vivre.</p> <p>Son opinion doit être considéré par ses parents ou par le tribunal.</p> <p>Ses parents ou le tribunal décideront ce qui est dans son meilleur intérêt.</p>

Histoire (suite)	Informations juridiques
<b>Les punitions corporelles par les parents</b>	
<p>Adamie a 13 ans.</p> <p>Il s'est chicané avec sa mère.</p> <p>Il ne voulait pas l'écouter parce qu'elle avait bu.</p> <p>Sa mère s'est fâchée et l'a frappé au visage.</p> <p>Adamie est triste, effrayé et en colère.</p>	<p>La mère d'Adamie n'a pas le droit de le frapper au visage.</p>
<b>Les services de protection de la jeunesse</b>	
<p>Brian a 16 ans.</p> <p>Il est fâché et déprimé.</p> <p>Quand ses parents essaient de lui parler, il leur crie après.</p> <p>Parfois, il s'enfuit de la maison pendant un bout de temps.</p>	<p>Brian et ses parents peuvent obtenir l'aide de la communauté.</p> <p>Parfois, les services de protection de la jeunesse peuvent intervenir.</p>

Histoire (suite)	Informations juridiques
<b>L'âge du consentement aux contacts sexuels</b>	
<p>Angelina a 14 ans.</p> <p>Elle aura bientôt 15 ans.</p> <p>Elle va sortir avec quelques amis pour fêter.</p> <p>Elle espère que Douglas, l'ami de son frère, sera là.</p> <p>Elle a un faible pour lui.</p> <p>Douglas a 21 ans.</p>	<p>Douglas est trop vieux pour avoir des contacts sexuels avec Angelina.</p> <p>Les contacts sexuels comprennent les baisers, les caresses et le sexe.</p> <p>Angelina peut avoir des contacts sexuels avec une personne qui a moins de cinq ans de plus qu'elle et qui n'a pas de pouvoir sur elle.</p>
<b>Sharing sexual pictures and videos</b>	
<p>Davidee a 16 ans.</p> <p>Il sortait avec Kimberly.</p> <p>Quand il sortait avec elle, elle lui a envoyé quelques photos d'elle nue.</p> <p>Kimberly a rompu avec Davidee.</p> <p>Il est très triste et fâché.</p> <p>Il pense partager les photos de Kimberly sur les réseaux sociaux pour se venger.</p>	<p>C'est un crime de partager des photos d'une personne nue sur les réseaux sociaux.</p> <p>Parfois, la police ou les services de protection de la jeunesse peuvent intervenir.</p>



## Donne ton opinion

Activité de suivi | Élève

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Groupe : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

**Directives :** Choisis un des sujets. Imagine que tu veux expliquer ce que tu as appris sur ce sujet à une personne qui n'a pas participé à l'atelier et lui donner ton opinion. Utilise les quatre questions ci-dessous pour organiser l'information que tu vas partager.

1) Sujet :

---

---

---

---

2) Résume l'information juridique liée à ce sujet :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---



3) Donne ton opinion sur ce sujet ou sur cette information juridique :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

4) Pourquoi as-tu cette opinion ? Donne au moins un argument :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

5) Pense à la façon dont tu partagerais ce que tu as appris et ton opinion avec une personne qui n'a pas participé à l'atelier. **Crée quelque chose avec l'information que tu as notées sur cette feuille.** Voici quelques exemples de ce que tu pourrais faire : un enregistrement audio pour une émission de radio, un court article pour un journal, une courte vidéo pour les réseaux sociaux ou une affiche.

Merci d'avoir animé cet atelier ! Si vous avez des commentaires ou des suggestions, veuillez les envoyer par courriel à l'adresse [scolaire@educaloi.qc.ca](mailto:scolaire@educaloi.qc.ca)